

## Grosse mobilisation contre la réforme des retraites



Grosse mobilisation contre la réforme des retraites

C'est près de 6000 manifestants (selon la CGT, 3500 selon la police) qui se sont rassemblés ce samedi 11 février sur la place de la Libération à Auch

L'intersyndicale annonce une nouvelle manifestation d'envergure le jeudi 16 février :

Rassemblement à 10h30, devant la gare SNCF d'Auch

### Extrait des allocutions syndicales :

Rappelons que cette réforme est inacceptable et va à l'encontre des intérêts de la population. Elle ne s'y trompe pas, puisque même avant d'être dans la rue plus de 600 000 personnes avaient déjà signé la pétition intersyndicale.

Les travailleuses et les travailleurs aspirent à partir à la retraite en bonne santé, et avec un niveau de retraite qui permette de vivre dignement. Le message est très clair : retrait total de la réforme des retraites : ni allongement de la durée de cotisation, ni recul de l'âge de départ, ni modification du code des pensions civiles et militaires, ni fin des régimes spéciaux. D'autres solutions existent, elles ont malheureusement été balayées d'un revers de main...

### Sur la situation des femmes, puisqu'un ministre lui-même les a mises en avant :

Le système actuel exacerbe déjà les inégalités de salaires et de carrière subies particulièrement par les femmes. Et le projet n'est pas une amélioration :

L'allongement de la durée de cotisation est injuste. La durée de carrière reste encore inférieure à celle des hommes, de plus de 2 ans en moyenne. L'allongement de l'âge de départ à la retraite va aussi pénaliser les femmes qui auront assez de trimestres de cotisation avant 64 ans grâce entre autres à ceux accordés par enfant. Elles devront attendre cet âge sans surcote pour partir à la retraite.

### On vit plus longtemps, on peut travailler plus longtemps.

Parmi les hommes, à 62 ans, 25% des plus pauvres sont décédés contre 5% des plus riches. Entre 55 et 64 ans, près de la moitié des salarié.es subissent un arrêt de travail imposé (chômage, maladie ...). Quant à l'espérance de vie en bonne santé, c'est-à-dire sans incapacité, elle stagne actuellement à 65,9 ans pour les femmes et 64,4 ans pour les hommes. Soit quasiment l'âge de départ prévu dans la réforme.

### Il n'y a plus assez de cotisant-es pour financer les retraites

Avec l'idée qu'il faut travailler plus parce qu'on vit plus longtemps, le déséquilibre entre cotisant-es et pensionné-es revient régulièrement dans la bouche des soutiens à une nouvelle réforme. Sauf que le « problème » démographique a été maîtrisé et intégré dans les projections du COR.. y compris dans les scénarios excédentaires.

### Les idées fausses rabâchées à longueur d'antenne : La réforme est nécessaire pour sauver notre régime par répartition

Pour justifier son impartialité, l'exécutif met en avant le dernier rapport du COR

Le rapport du COR publié le 15 septembre 2022 est révélateur : contrairement aux prévisions, le système a été excédentaire en 2021 (+900 millions d'euros) et le sera également en 2022 (+3,2 milliards). Il était déficitaire depuis 2008, date de la crise financière « des subprimes ».

Bien qu'il soit prévu d'être déficitaire jusqu'en 2030, plusieurs scénarii du COR prévoient des situations de retour à l'équilibre entre 2030 et 2070. Pour rappel, en France, le budget de l'Etat est déficitaire depuis 1984...

Et le président du COR l'a redit devant l'assemblée nationale le 20 janvier 2023 : "les dépenses ne dérapent pas". Avec un déficit de 10 milliards d'euros à l'horizon 2030 pour un budget de plus de 340 milliards, on est effectivement loin du dérapage.

## Dernier faux argument : Tous nos voisins européens partent plus tard en retraite

Au premier coup d'œil, ça pourrait être vrai : la France avec ses 62 ans semble en effet faire figure d'exception face à l'Espagne (65), à l'Allemagne, aux Pays-Bas ou à l'Italie.

Mais la comparaison ne tient pas la route. Il y a deux âges de départ en France : 62 ans, l'âge légal à partir duquel on ne peut pas empêcher un.e salarié.e d'ouvrir ses droits mais avec décote et 67 ans, l'âge de l'annulation de la décote. Dans la plupart des autres pays, ces deux âges n'existent pas. Les comparaisons sont donc biaisées. Si on regarde l'âge de la retraite avec un taux plein, on a une photo bien différente puisque la France se situe au niveau de l'Italie (67 ans), mais est plus sévère que l'Espagne ou l'Allemagne.

## Non à cette réforme qui fait payer seulement les salarié-es

Depuis le début des années 1990 pour combler les déficits des régimes de retraites, les différents gouvernements sous influence des économistes libéraux ont mis en oeuvre des réformes au seul détriment des salarié-es (augmentation de la durée de cotisation, décote, recul de l'âge d'ouverture des droits à la retraite) et des retraité-es (défaut d'indexation des pensions, augmentation de la CSG). À aucun moment d'autres sources de financement n'ont été proposées pour faire face aux déficits, notamment l'augmentation des cotisations des employeurs. Pour justifier d'une nouvelle réforme, les arguments avancés sont les mêmes que pour les réformes précédentes. Alors que le gouvernement s'est engagé auprès de l'Europe via le plan de stabilité à réduire ses prélèvements et à réduire les dépenses, il a prévu dans un même temps de réduire les impôts des entreprises. Il lui faut donc prévoir rapidement des baisses de dépenses publiques dont le plus rapide est d'engager une réforme paramétrique sur les retraites : dont l'âge d'ouverture des droits...

Derrière le discours de l'exécutif sur un déficit rendant la mesure indispensable, c'est en fait un choix délibéré de ne mobiliser que les salarié-es pour cet « effort ».

## D'autres choix sont possibles

Dans un contexte international tendu, après plus d'un an d'inflation (forte hausse des produits alimentaire, des carburants, ...) qui fait décrocher les salaires, les pensions et les minimas sociaux le gouvernement cherche à imposer une régression sociale massive. De nombreuses solutions, bien plus juste socialement, existent : limiter les aides aux entreprises (157 milliards d'euros en 2019) augmenter le taux des cotisations, augmenter les salaires (ce qui mécaniquement augmente le montant des cotisations), réduire les inégalités salariales femme/homme... Au-delà, il faudrait aussi s'interroger sur la taxation des revenus financiers, des dividendes aux actionnaires (80 milliards d'euros par an en 2022 pour les entreprises du CAC40). Autre source de financement : la fraude fiscale représente 80 milliards d'euros par an en France, soit 8 fois plus que le déficit prévu.

## Pour le retrait de ce projet inutile, injuste et inégalitaire,

## Pour une amélioration du système des retraites,

## Nous ne lâcherons rien !



Départ place de la Libération



Prise de parole de Frédéric Buronfosse président Ud 32



Prise de parole de . Charrie FO



Prise de parole d'EricPeral CFDT



Prise de parole FSU



Prise de parole d'andré Belveze MOdef du Gers





Retour "sur une mer de monde"